

que le p[re]tre ont declaré ne savaient
signer.

M. J. Magnan

B4
Marie Rose
Raymond

Ce huit Janvier mil huit cent qua-
-trevingt-un nous prêtre sous-signé
avons baptisé Marie Rose, qui avant
hier, fille légitime de Elie Raymond
cultivateur et de Adèle Patraude
de cette paroisse. Paroissien Jean Baz-
-ville Raymond, Marianne Rose de
-Lima Lefebvre qui ainsi que le
p[re]tre ont declaré ne savaient signer

M. J. Magnan

B2
Honorius
Durivage

Ce neuf Janvier mil huit cent quatrevingt-
-un nous prêtre sous-signé avons inscrit
dans le registre le corps de Honorius
décédé avant hier, à l'âge de sept mois légi-
-time de Joseph Durivage et de Eliza Mau-
-geau de cette paroisse. Parents Joseph Du-
-rivage et Elie Henault qui ont declaré ne
savaient signer.

M. J. Magnan

B5
Joseph Antoine
Cabier

Ce douze Janvier mil huit cent quatre-
-vingt-un nous prêtre sous-signé avons
baptisé Joseph Jean Baptiste Honneur
Rouvier né hier, fils légitime de Jean
Baptiste Cabier, cultivateur et de
Eva Lefebvre de cette paroisse. Paroissien
Honneur Honoré Cabier Marianne
Belin Martin qui ainsi que le
p[re]tre ont declaré ne savaient signer.

M. J. Magnan

B6
Marie Clara
Lestage
Aujourd'hui
M. J. Magnan

Ce treize Janvier mil huit cent qua-
-trevingt-un nous prêtre sous-
-signé avons baptisé Marie Clara
née hier, aujourd'hui, fille légitime

Troisième feuille 3
de Louis Lestage, cultivateur et de
Appoline Palm de cette paroisse.
Paroissien Pierre Palm, Marianne
Cecile Lestage qui ainsi que le
p[re]tre ont declaré ne savaient signer.
M. J. Magnan

B7

Euphrasie
Talbot

Ce seize Janvier mil huit cent quatre
-vingt-un nous prêtre sous-signé avons baptisé
Euphrasie née hier, fille légitime de
Olivier Talbot, cultivateur, et de Angéline
Baubuis de cette paroisse. Paroissien
Mme Desmagnas Marianne Salorne
Paupart qui ainsi que le p[re]tre ont declaré ne
savaient signer. M. J. Magnan

M 1
Vital Tiber

M. J. Magnan
M. J. Magnan

Ce dixsept Janvier mil huit cent qua-
-trevingt-un après la publication de trois
bans de mariages faits au prône de
M. J. Magnan par Messieurs parois-
-siaux pendant deux
dimanches, et une fête d'obligation sou-
-levée, entre Vital Tiber, domicilié sur
le paroissien de Sherbrooke fils majeur
de Doris Tiber et de Angéline Gauthier
aussi de Sherbrooke, d'une part et M. J. Magnan
Gibeau fille mineure de Jean Baptiste
Gibeau et de jeune Delphine Durivage
de cette paroisse d'autre part, semblable
publication ayant été faite sur la
paroissien de Sherbrooke comme il
appert par le certificat de Messieurs
M. J. Magnan curé du lieu, et vu la dis-
-pense de qui abstrait de degré de cousin-
-germain allouée par Sa Grandeur Mon-
-seigneur Charles Edouard Falre évêque
de montréal. Ne s'étant d'ailleurs
aucun empêchement à leur mariage,
nous prêtre curé sous-signé avons

M. J. Magnan
M. J. Magnan